

PRÉPAREZ VOTRE PASSAGE

pour gagner du temps
et fluidifier le trafic

1

Avant de vous rendre dans le centre

- Réparez, donnez, échangez ou vendez les objets qui peuvent l'être.
- Utilisez les points de collecte situés en magasin (piles, ampoules, DEEE, pneus...).



2

Rangez vos apports par types

dans votre coffre ou remorque après avoir vérifié qu'ils sont acceptés. Consultez les horaires d'ouverture, et regroupez vos passages pour éviter de multiplier les entrées.



3

Sur place, respectez les consignes de tri

En cas de doute, n'hésitez pas à demander à l'agent de tri, il est présent pour vous conseiller et vérifier vos apports. Veillez à laisser le site propre en partant.



Infos pratiques

- Accès réservé aux détenteurs de la carte d'accès
- 18 passages par an et par foyer inclus dans l'abonnement. Au delà, facturation au passage
- Facturation au poids pour les professionnels
- Interdit au plus de 3,5 tonnes

Horaires du centre de valorisation

le portail ferme 10 minutes avant l'heure



Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03)

- lundi, mercredi, vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30
- jeudi : 13h30 - 16h30
- samedi : 8h30 - 16h non-stop
- fermé le mardi



Horaires d'été (du 01/04 au 30/09)

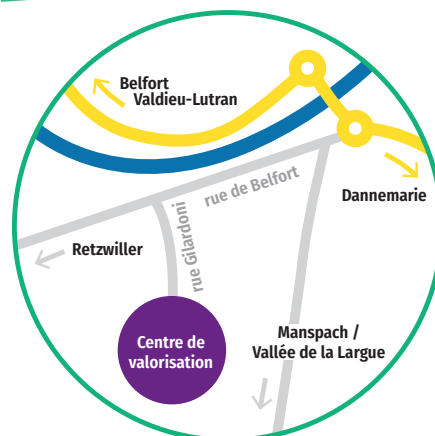
- lundi, mercredi, vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
- jeudi : 13h30 - 18h
- samedi : 8h30 - 16h non-stop
- fermé le mardi

Pour plus d'informations et pour vos démarches en ligne

- Contactez le service produits résiduels au 03 89 07 24 24 ou par e-mail : information-collecte@sudalsace-largue.fr
- Consultez notre site internet www.sudalsace-largue.fr



Plan d'accès Rue Gilardoni - 68210 Retzwiller



CENTRE DE VALORISATION INTERCOMMUNAL

Mode d'emploi
et nouveaux horaires
à compter du 1^{er} janvier 2025

Un site situé au **centre**
du territoire,
accessible **facilement**
et ouvert **régulièrement**

Une solution complète pour
donner une seconde vie
à vos objets

PLUS DE CRÉATIONS



PLAN DU CENTRE DE VALORISATION INTERCOMMUNAL

Apports acceptés :

Filières à quoi

- 1 Tonte
- 2 Plâtre
- 3 Laine de verre
- 4 Bois (autres)
- 5 7 Bois de mobilier et de déconstruction
- 6 Gros électroménager (hors froid)
- 8 Polystyrènes et films
- 9 Mobilier multi-matériaux
- 10 Ferraille
- 11 Plastiques durs
- 12 Cartons
- 13 Papiers
- 14 15 Incinérables
- 16 Pneus VL et motos 8 max/foyer/an

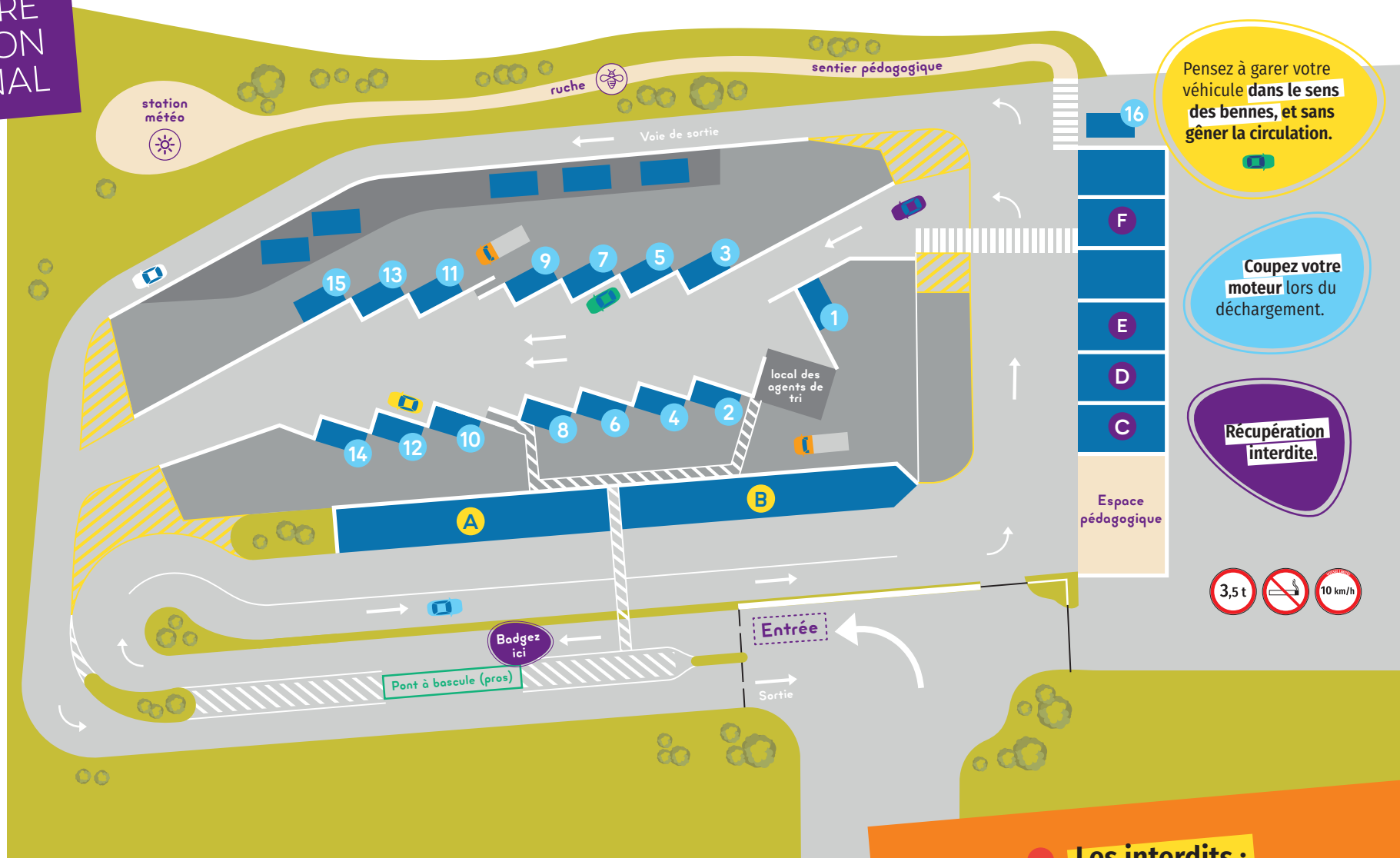
Filières au sol

- A Branchages diamètre < 15 cm
- B Gravats terre et argile interdites

Filières en bâtiment

- C Réemploi
- D DEEE / Articles de sport et loisirs

- E Petites filières (Piles / Lampes / Cartouches d'encre / PVC / Radiographies)
- F Toxiques / Huiles minérales et végétales



Pensez à garer votre véhicule **dans le sens des bennes**, et sans gêner la circulation.

Coupez votre **moteur** lors du déchargement.

Récupération **interdite.**

3,5 t 10 km/h

Les interdits :



Amiante



Médicaments



Déchets d'activités de soins à risques



Pneus agricoles et des professionnels



Explosifs



Ordures ménagères



Emballages ménagers



Biodéchets alimentaires